CONCOURS DE RECRUTEMENT DE PROFESSEURS DES ECOLES

Epreuve d'admission 2eme épreuve orale : Enseignement de l'éducation physique et sportive

SUJET N°80

Durée: 30 minutes (exposé n'excédant pas 10 minutes suivi de 20 minutes d'entretien)

Compétence 3 : Coopérer et s'opposer individuellement et collectivement Jeux collectifs

Références :

- Bulletin officiel de l'éducation nationale. Hors-série n°3 du 19 juin 2008
- Bulletin officiel de l'éducation nationale n°1 du 5 janvier 2012.

Description de la situation

Dans votre classe de CE1, vous mettez en place un module d'enseignement s'appuyant sur les jeux de poursuite sans ballon. Lors de la première séance, vous proposez le jeu « les sorciers délivrance » (loup glacé avec libération). Vous constatez que certains élèves sont captivés par leur rôle de défenseur et oublient de libérer leurs partenaires.



« Les sorciers délivrance »

L'équipe gagnante est l'équipe qui a marqué le plus de points dans un temps donné. Un point est marqué pour chaque adversaire resté immobilisé à la fin du temps imparti. En d'autres termes : les sorciers doivent toucher le plus d'élèves possible sur un temps donné. Les élèves touchés sont pétrifiés MAIS ils peuvent être délivrés par le contact d'un de leurs partenaires.

Question posée aux candidats

Vous présenterez des situations qui permettront de faire évoluer les comportements de ces élèves vers la compétence attendue dans l'activité à savoir « coopérer avec des partenaires pour affronter collectivement un ou plusieurs adversaires dans un jeu collectif... »

Justifiez votre choix.